



«24 heures» prend la clé des champs



Olivier Pichonnat a planté près de 2500 noyers sur 15 hectares de son domaine à Lovatens. Il espère récolter à l'automne ses premières noix, qui ne font encore qu'un centimètre de diamètre.

Après huit ans, Olivier Pichonnat attend sa première récolte de noix rondes

5/40 Sur 15 hectares, l'agriculteur de Lovatens a planté près de 2500 noyers entre 2011 et 2015

Sébastien Galliker Textes
Jean-Guy Python Photos

Pour l'instant, ce ne sont que de petites boules vertes d'un centimètre de diamètre en moyenne. Mais d'ici à octobre, ces fruits seront les premières noix récoltées par Olivier Pichonnat sur les 15 hectares de ses propriétés à Lovatens, petit village situé sur les hauts de Lucens. En 2011 puis en 2015, le quadragénaire a planté près de 2500 noyers. À l'horizon 2027, il espère récolter 35 à 40 tonnes de noix, dont il souhaite vendre l'essentiel en noix rondes. Le reste pourra être vendu en cerneaux ou transformé en huile. Pour ce faire et négocier les meilleurs prix, l'agriculteur a pris la tête d'une coopérative nucicole réunissant quelque 12000 arbres (*lire encadré*).

«Avec la coopérative, on espérait pouvoir mécaniser la récolte, mais les choses ne vont pas aussi vite qu'on le souhaite. Ainsi je regarde actuellement pour équiper l'exploitation de brouettes à noix pour cet automne», explique ce père de deux filles. Pour la suite, des machines devraient secouer les noyers, puis un tracteur équipé de brosses passera dans les lignées pour ramasser les fruits. «Ensuite, il s'agit de les laver rapidement et de les faire sécher, sinon les restes de brou risqueraient de faire fermenter les lots de noix, entraînant

un noircissement des cerneaux. Et comme le consommateur achète avec les yeux...»

Culture mécanisable

Si Olivier Pichonnat s'est tourné vers les fruits à coque brune, c'est parce qu'il a dû changer son mode de production sur une de ses parcelles pour protéger la nappe

phréatique. Plusieurs raisons l'amènent à ce choix. «Je cherchais une culture mécanisable et proposant une bonne valeur ajoutée par unité de surface», poursuit-il.

Le marché de la noix étant déjà ouvert, le risque d'un effondrement du prix semble moindre. La noix étrangère se négocie en moyenne à 9 fr. le kilo pour le consom-

mateur. En surfant sur la mode des produits de proximité, l'arboriculteur espère décrocher un prix de vente moyen tournant autour de 6 fr. le kilo pour la filière noix du canton, qui pourrait produire jusqu'à 200 tonnes annuellement. À terme, avec les producteurs grisons, bernois, thurgoviens ou lucernois, l'idée serait de

produire 15 à 20% de la consommation nationale.

Jusqu'à maintenant, celui qui vient de lancer la reconversion biologique de son exploitation a surtout appris la patience car, s'il a perçu des paiements directs pour sa noiseraie, ses noyers, bien que robustes, n'ont pas encore commencé à produire. «Pendant des années, j'ai taillé les bourgeons pour que l'arbre concentre toute son énergie dans la pousse, afin que mes noyers prennent en volume», constate le producteur. Une manière de garantir une récolte plus intéressante dès cet automne.

Mais, avant de cueillir les premiers fruits tant attendus de son labeur, Olivier Pichonnat a repris les cultures produites depuis des décennies par sa famille sur la ferme. Il s'agit de petits fruits comme les myrtilles ou les framboises, pour lesquels la filière bio semble propice. Si l'agriculteur a mis la pomme de terre entre parenthèses, il cultive encore des céréales et protéagineux sur ses 38 hectares.

Mais toujours impossible d'étendre son champ de noyers sur les parcelles communales exploitées par la famille. En 2009, l'agriculteur avait sollicité l'autorisation d'y planter des arbres. Lovatens n'a jamais accédé à la demande, la loi fédérale stipulant qu'un changement essentiel dont les effets s'étendent au-delà de la durée du bail (en général six ans) est interdite sans le consentement du bailleur.

Éloge de la patience

● Afin de pouvoir mécaniser leur récolte de noix, une petite trentaine d'agriculteurs vaudois de la région de Cossonay et de la Broye ont fondé une coopérative nucicole en 2014, dont Olivier Pichonnat est le président. Au total, le collectif réunit quelque 12000 noyers et espère décrocher un soutien financier par le biais d'un Projet de développement régional agricole.

«Le canton soutient les projets qui créent de la valeur ajoutée dans l'agriculture et, comme personne ne travaille le marché de la noix, la valeur ajoutée est évidente», souligne le président. Mais, s'il fait preuve de patience pour ramasser ses premières noix, l'agriculteur doit utiliser la même vertu face à l'administration vaudoise. Un exposé des motifs et projet de décret

est en préparation pour être soumis au Grand Conseil vaudois. «Le dossier a été remis en février 2017 pour un premier préavis, puis le projet définitif a été déposé une année plus tard. Actuellement, il semble qu'il soit validé par le service agricole et en consultation auprès des autres services concernés», poursuit l'habitant de Lovatens.

Impossible de savoir quand le dossier sera soumis au Grand Conseil. «La compétence pour valider un tel investissement est du ressort du Conseil d'État et du Grand Conseil dans le canton de Vaud et de l'Office fédéral de l'agriculture», détaille Pascal Mayor, responsable du secteur production agricole et agroécologie à la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires.

La ferme en 3 mots

La famille À 48 ans, Olivier Pichonnat est à la tête de l'exploitation familiale à Lovatens, avec son épouse Estelle. Le couple a deux filles.

L'exploitation Au total, les Broyards exploitent 38 hectares, dont 8 de cultures fruitières et 7 de prairies. Outre les noix, ils cultivent aussi framboises et myrtilles, qu'ils récoltent à l'aide de renforts temporaires selon la saison. En reconversion biologique depuis le début de l'année, la ferme produit également des céréales comme du blé fourrager ou des protéagineux comme du lupin ou de la féverole.

Le produit Les noix consommées en Suisse proviennent principalement de France, des États-Unis, du Chili et des pays de l'Est. Plus de la moitié des noyers du pays avait succombé au gel de 1956. Olivier Pichonnat espère relancer la filière.

AVEC LE SOUTIEN DE:

Retraites
Populaires

Prométerre